

Note de politique

N°2

Développement de la production pharmaceutique au Burkina Faso : un impératif pour répondre aux questions de santé publique et/ou de souveraineté nationale !

Pabgouam Salifou ZONGO¹, Isaïe NYAMBA², S. Olivia SAWADOGO¹, Leingno Arlette M. G. DARGA¹, Zakariya YABRE¹.

¹Direction générale de l'accès aux produits de santé ; ²Université Nazi BONI

Décembre 2023

Le contexte du Burkina Faso et la production pharmaceutique

Le Burkina Faso est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). En 2019, son Indice du Développement Humain (IDH) était de 0,452, le situant dans la catégorie « développement humain faible » et le plaçant à la 182^{ème} position sur 189 pays et territoires¹.

Avec une population de plus de 20 millions 500 mille habitants², le profil sanitaire du pays est marqué par une prévalence élevée du paludisme, des infections respiratoires aiguës, de la malnutrition, des maladies diarrhéiques, du VIH/SIDA, de la tuberculose, des hépatites virales, des maladies tropicales négligées et des maladies non transmissibles (cancers, HTA, diabète). Le paludisme reste la principale cause de consultation, d'hospitalisation et de décès dans les formations sanitaires³. L'espérance de vie à la naissance est de 56,7 ans et le taux de mortalité de 11,8‰.

L'économie burkinabè est caractérisée par une croissance volatile qui peine à atteindre le seuil des 10%, indispensable à l'amorce d'un développement durable. Parmi les principales raisons qui minent la croissance économique, on peut citer : (i) une agriculture de subsistance, peu diversifiée, dont la productivité et le développement sont tributaire de la pluviométrie et non de la technologie (ii) un réseau routier insuffisant du point de vue de la qualité ; (iii) des ressources énergétiques limitées et onéreuses ; (iv) une croissance démographique élevée conduisant à une population très jeune (un Burkinabé sur deux a moins de quinze ans) ; (v) un tissu industriel embryonnaire rendant le pays dépendant des importations³.

Dans le domaine pharmaceutique, le pays dépend à plus de 99% des importations en médicaments. En effet, en 2020 sur plus de 215 milliards de francs CFA dépensés pour l'achat des médicaments, moins de deux milliards de francs CFA ont été dépensés pour l'achat de produits fabriqués localement⁴. Ce qui constitue des sorties importantes de devises contribuant ainsi au déséquilibre de la balance commerciale du pays. De plus, les ruptures en produits essentiels liées aux retards de livraison et aux impératifs du marché international constituent des obstacles à la prise en charge efficace des patients.

Une position géostratégique et une volonté politique affichée

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso partage ses frontières avec six (06) pays de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont cinq (05) sont aussi membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Il occupe de ce fait une situation géostratégique en matière d'accessibilité du marché sous régional (confère figure1). Ce qui constituerait de ce fait, un atout pour le Burkina Faso, d'être une plaque tournante de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest.

Il y a également une volonté politique affichée du gouvernement en matière de production pharmaceutique avec la mise en œuvre du projet technopôle pharmaceutique de Kokologho. Ce pôle pharmaceutique est un cluster national de production industrielle pharmaceutique localisé dans une zone franche et devrait comprendre (i) une

¹ UNDP. Rapport sur le Développement humain. 2020.

² Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso

³ Ministère de la santé. Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021-2030. Octobre 2021.

⁴ Ministère de la santé. Rapport ANRP 2020.

plateforme industrielle et entrepreneuriale ; (ii) une plateforme de recherche/développement ; (iii) un centre d'excellence en développement de ressources humaines (iv) et un pool de services d'accompagnement⁵.

Cet engagement politique a été également marqué par le fort plaidoyer du chef de l'Etat au sommet RUSSIE-AFRIQUE tenu à Saint-Petersbourg, en Russie, en 2023 pour solliciter l'accompagnement des BRICS en vue de développer l'industrie pharmaceutique au Burkina Faso.



Figure I: Carte du Burkina Faso et situation stratégique du pays en Afrique de l'Ouest

Source : [Carte De L'UEMOA D'Afrique De L'ouest De L'union économique Et Monétaire. Illustration de Vecteur - Illustration du affaires, coutume: 174063999 \(dreamstime.com\)](#) ;

Approche

La démarche entreprise par la Direction de la politique pharmaceutique (DPP) pour la promotion de la production locale des médicaments vise à renforcer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels de qualité. Dans cette éventualité, des stratégies ont été mises en place. Ce sont : (i) l'analyse des unités de production existantes, (ii) la proposition de mesures de renforcement, (ii) la création d'un environnement favorable et attractif pour de nouvelles entreprises et (iii) la proposition de stratégies de pérennisation.

Dans le cadre de l'analyse des unités de production existantes, un état des lieux a été réalisé en 2019, principalement dans les villes de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso et de Banfora. Il s'est agi de (i) recenser les unités de production pharmaceutique fonctionnelles enregistrées ou non à l'Agence nationale de régulation pharmaceutique ainsi que les médicaments fabriqués, (ii) d'identifier les difficultés de fonctionnement, (iii) d'identifier les besoins en formation de ces structures. La collecte de données a été réalisée à l'aide d'une grille élaborée et administrée aux responsables de ces unités de production.

⁵ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Note de cadrage pour l'accélération du processus de préparation du technopôle pharmaceutique de Kokologho. Juin 2021.

Quelle est la situation actuelle de la production pharmaceutique au Burkina Faso ?

Le tableau 1 présente l'état des lieux des unités de production pharmaceutiques au Burkina Faso.

Tableau 1 : Situation des unités de production pharmaceutique au Burkina Faso

N°	Unités de production	Localisation	Enregistré à l'ANRP	Personnel		Les produits fabriqués				Certificat BPF	Capacité de production
				Total	Pharmacien	Nombre de médicament produits	Nombre d'AMM	Phytomédicament	Médicaments conventionnels		
1											
2	Laboratoires phytofla	Banfora	Oui	38	3	>50	5	Catégorie 2	Non	Non	ND
3	Unité de production U-Pharma	Ouagadougou	Oui	10	4	1	1	Catégorie 2	Non	Non	5000-10000
4	Laboratoires kunnawolo sarl	Bobo Dioulasso	Non*	5	1	11	0	Catégorie 2	Non	Non	ND
5	Laboratoires gamet	Ouagadougou	Oui	14	2	12	2	Catégorie 2	Non	Oui	ND
6	Unité de production propharm*	Komsilga	Oui		4	3	3	Non	Oui,	Oui,	100 000/b
7	Laboratoires phytosalus	Pabré	Non	40	0	293	0	Catégorie 2	Non	Non	ND
8	Unité de fabrique de coton SOFACOB	Pabré	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
9	Air liquide	Ouagadougou	Non	78	0	2	0	NA	Oui	Non	300-900 b/j
10	SOFAGAZ	Ouagadougou	Non	40	2	2	0	NA	Oui	Non	3000 b/j

*Données actualisées en 2023 pour prendre en compte l'évolution de l'unité.

Source : auteurs

Cette étude a confirmé l'état embryonnaire de la production locale des médicaments au Burkina Faso. Les principales activités se résument à la production de matières premières végétales, des phytomédicaments de catégories 2 et de quelques médicaments conventionnels. Il faut noter également que plus de 95% des matières premières sont importées. Deux structures seulement disposaient d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et aucune structure n'était pré-qualifiée OMS. En plus, sur la centaine de phytomédicaments produits, seulement une dizaine disposaient d'une AMM au Burkina Faso ou dans la sous-région. Cela entrave donc les possibilités de distribution par les grossistes agréés de ces zones.

Plusieurs facteurs explicatifs

La production locale des médicaments au Burkina Faso est assurée par quelques entreprises dont la principale activité se résume à la production de phytomédicaments de catégorie 2 et de quelques médicaments conventionnels.

Les principales difficultés rencontrées par ces entreprises sont (i) la taxation des matières premières et articles de conditionnement de même que leur rareté sur le marché national, (ii) la concurrence déloyale des produits importés qui sont exemptés de toutes taxes ; (iii) la falsification ou la contrefaçon des produits de santé, (iv) le paiement tardif des factures par certains grossistes privés, (v) le coût élevé des facteurs de production, (vi) les procédures administratives longues et difficiles, (vii) le problème d'accès aux marchés locaux, (viii) la disponibilité décroissante des matières premières végétales en raison de la réduction des surfaces cultivables.

L'analyse de ces résultats indique que ces problèmes suscités sont multisectoriels. En effet, différents ministères ont un rôle déterminant dans le processus de la production et la commercialisation des médicaments. Il s'agit entre autres de ceux en charge de la santé, de l'industrie, de l'économie et de l'environnement. L'absence d'un cadre de coordination réunissant ces acteurs clés ne permet donc pas de résoudre efficacement ces problèmes. Il faut également noter que la mise en place du technopôle pharmaceutique ne permettra pas en lui seul de résoudre ces difficultés. Ces contraintes pourraient même causer l'échec de ce technopôle. En effet, selon Jean-Michel Huet et al. 2012, la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal incitatif est un des facteurs clés de réussite des technopôles.

Que devons-nous faire ?

L'avènement de la pandémie à corona virus et les mesures de protection qui l'ont accompagné, nous rappellent une fois de plus qu'il est impératif de mettre en place des unités locales de production de médicaments afin de garantir l'accès de la population à des produits pharmaceutiques de qualité, sûrs, efficaces et à un coût abordable. Pour une amélioration significative et durable de cette industrie, il est primordial de créer un environnement favorable à travers : (i) la mise en place d'un cadre de coordination multisectoriel pour le développement de la production locale pharmaceutique au Burkina Faso, (ii) l'adoption et la mise en œuvre de mesures protectionnistes comme l'application des droits de douane élevés à l'importation des produits finis allant jusqu'à 25-30 % et la priorisation de l'achat des produits de santé produits localement, (iii) la suppression des taxes de douanes sur les équipements et les matières premières, (iv) la facilitation du transfert de technologie par des partenaires extérieurs et la mise en œuvre des accords sur les ADPIC surtout en ce qui concerne la période transitoire, (v) la facilitation des démarches administratives (sanitaire, finance, commerce et industrie) , (vi) la facilitation à l'accès aux capitaux à des taux abordables avec les institutions financières et l'Etat, (vii) la facilitation à l'accès au circuit de distribution avec les centrales d'achat, (viii) l'appui pour la formation de personnel tels que les techniciens supérieurs en industrie pharmaceutique.

Au regard des aléas liés à l'approvisionnement du pays en produits de santé, de sa situation sanitaire et épidémiologique, du contexte mondial marqué par les conflits et le protectionnisme, la production locale des médicaments est à la fois une question de souveraineté et une nécessité de santé publique.

Remerciements

Nos remerciements vont à l'endroit de : les laboratoires Phytofla, l'unité de production U-Pharma, les laboratoires Kunnawolo sarl, les laboratoires Gamet, l'unité de production Propharm SA, les laboratoires Phytosalus, l'unité de fabrication de coton SOFACOB, l'ANRP.

Références

1. UNDP. Rapport sur le Développement humain. 2020.
2. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso
3. Ministère de la santé. Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021-2030. Octobre 2021.
4. Ministère de la santé. Rapport ANRP 2020 ;
5. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Note de cadrage pour l'accélération du processus de préparation du technopôle pharmaceutique de Kokologho. Juin 2021.
6. Carte De l'UEMOA. Illustration de Vecteur - Illustration du affaires, coutume : 174063999 (dreamstime.com).
7. Jean-Michel Huet et al. 2012. Les technopoles, moteurs de développement Dans L'Expansion Management Review 2012/4 (N° 147), pages 112 à 119 Éditions L'Express – Roularta ISSN 1254-3179 DOI 10.3917/emr.147.0112.